



JONCTION NON-AMENAGEE

L'itinéraire aménagé Via Fluvia s'arrête ici. Le tunnel du Tracol **n'étant pas à l'heure actuelle ouvert au public**, nous proposons une **jonction non-aménagée** afin de rejoindre le reste de la véloroute à travers la Loire et la Haute-Loire.



C'est une liaison provisoire qui emprunte des départementales (D503 et D1082) fréquentées par des véhicules et poids lourds. Elle est donc déconseillée aux familles à vélo et aux personnes n'étant pas habituées à circuler sur ce type de voie partagée. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.



21,6 km Itinéraire bis de Saint -Marcel-lès-Annonay à Maisonneuve

Itinéraire non sécurisé, fort dénivelé et voie partagée avec véhicules

Dénivelés

Saint-Marcel-lès-Annonay à Bourg Argental -
pente à 2,9%
Dénivelé négatif de 139 m

Bourg Argental au lieu-dit les Chavannes (Saint-Sauveur-en-Rue) - pente à 3%
Dénivelé positif de 313 m

De Chavannes au Col du Tracol - pente à 4.8%
Dénivelé positif de 172m

Du Col du Tracol à Maisonneuve - pente à 3,8%
Dénivelé négatif de 110m

Afin de rejoindre la Haute-Loire

- Arrivés à la fin de voie aménagée de la Via Fluvia, empruntez la D1082 sur votre droite jusqu'à Bourg Argental (village avec commerces, restaurants et hébergements).
- Traversez le bourg et suivez la D503 en direction de Saint-Sauveur-en-Rue. Dans le bourg de Saint-Sauveur-en-Rue, tournez à gauche direction Burdignes, par la D22 jusqu'à la Gare de de Saint-Sauveur-en-Rue.
- Reprenez la Via Fluvia sur 2,7km, à droite, direction Les Chavannes.
- Empruntez ensuite à droite, la VC 7. Continuez jusqu'au « cédez le passage » donnant sur la D503.
- Vous allez quitter la véloroute Via Fluvia et vous engager sur un itinéraire bis. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.
- Au panneau « cédez le passage » prenez à gauche, soyez vigilant et tenez correctement votre droite vous êtes sur une route à forte circulation. Suivez cette départementale montant au Col du Tracol.

Vous arrivez au Col du Tracol, limite entre Haute-Loire et Loire

- Continuez sur la D503 jusqu'à une intersection sur votre gauche où le hameau de Saint-Meyras est indiqué.
- Traversez le hameau, vous arrivez devant 2 chemins caillouteux prendre celui de droite jusqu'à une ancienne maison garde-barrière.
- Vous êtes à Maisonneuve, l'itinéraire Via Fluvia reprend à partir de cette maison garde-barrière jusqu'à Lavoûte sur Loire.



Plus d'informations sur www.viafluvia.fr